



Le Parc naturel régional du Marais poitevin

Réécriture du Document d'Objectifs

Groupe de travail Biodiversité



15/01/2019





Sommaire

I. Rappel de la procédure de réécriture du DOCOB

II. Le Diagnostic Biologique

a. Bilan global des habitats

b. Bilan ciblé par unités écologiques

III. Enjeux suites aux diagnostics et aux réunions 2016



Directive sur les Habitats



3 habitats dont 4 prioritaires



Directives sur la Faune et la Flore (A2 et A4 DH – A1 DO)



10 sp
d'insectes



23 sp de
mammifères



55 sp
d'oiseaux



1 sp
floristique



9 sp de
poissons



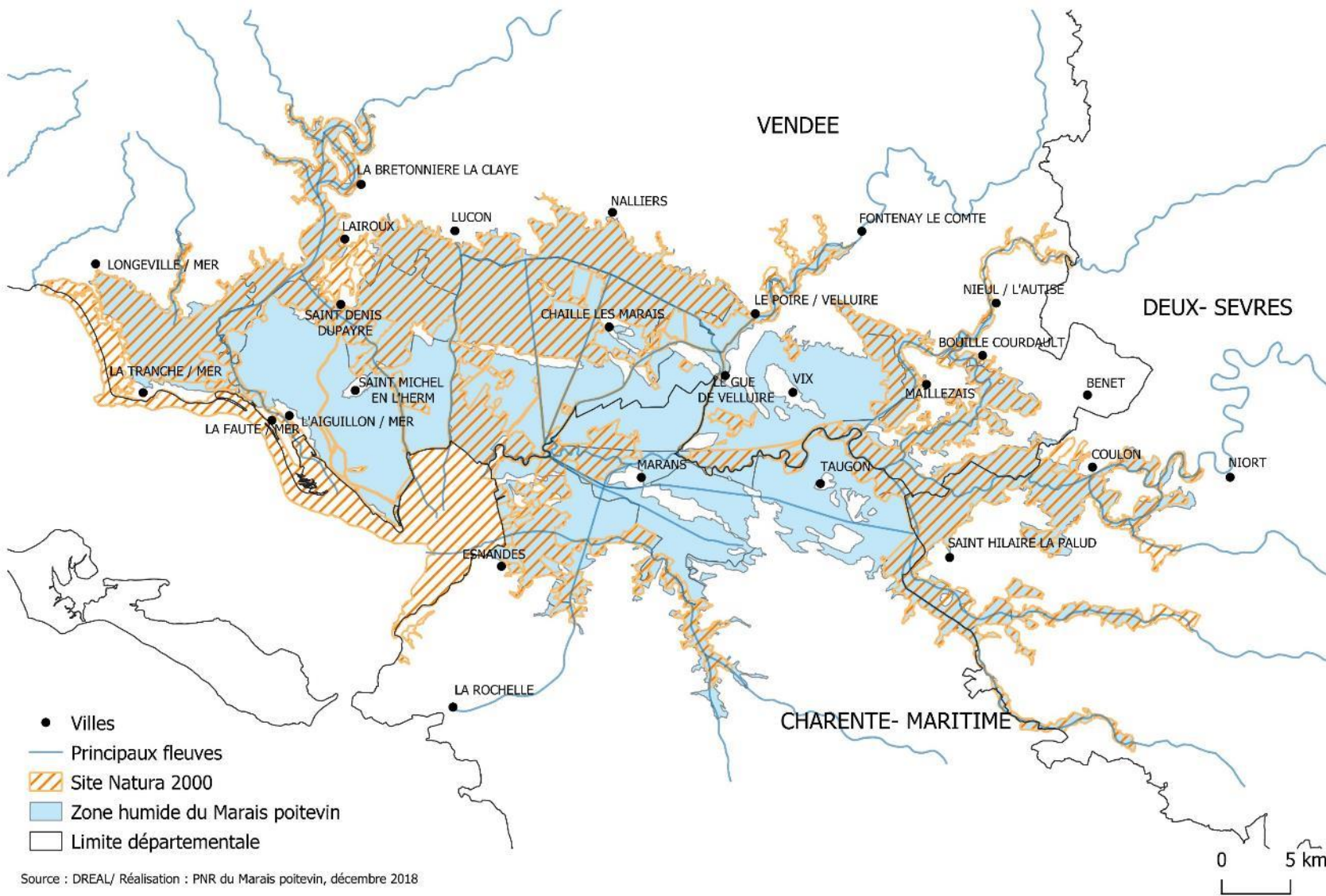
13 sp
amphibiens /
reptiles

1 sp de
mollusque



Site Natura 2000 = ZPS + ZSC

Site Natura 2000 du Marais Poitevin



0 5 km

NATURA 2000
Une autre vie s'invente ici



Un site Natura 2000



Site d'intérêt européen pour la préservation des habitats et des espèces des directives européennes intégrant les activités humaines

1 document d'objectifs qui prévoit des actions à engager

1 comité de pilotage présidé par le préfet de la région Poitou- Charentes et depuis 2012, le directeur de l'EPMP

Des outils contractuels :

- Améliorer la connaissance = OPN Marais poitevin
- Contrat Natura 2000 « agriculteur » = MAEC
- Contrat Natura 2000 « non agriculteur »
- Charte Natura 2000

Un outil réglementaire : Etude d'incidences

Des outils liés à d'autres politiques : SAGE / CTMA (CREZH), programmes de préservation (RNN – RNR, PNA, etc), etc.



Historique



12
comités
de
pilotage

2003 : premier DOCOB, rédigé par le PNR

2004 à aujourd'hui : animation DOCOB PNR

2012 : EPMP Opérateur Natura 2000, PNR animateur

2014 – 2016 : évaluation DOCOB

2016 : réunions : groupe « biodiversité », agriculture et hydraulique pour cerner les grands enjeux du prochain docob.

2018-2019 : convention EPMP-PNR : réécriture du DOCOB,
Procédure d'obtention du label Ramsar



Contenu d'un document d'objectifs

Document administratif normalisé, composé de :

Diagnostic de territoire

- biologique : évaluation 2016 + données OPN
- gestion de l'eau
- socio économique : agriculture, tourisme, évolution de l'urbanisation, chasse, pêche, etc.
-

Enjeux biologiques

Objectifs de conservation

Fiches actions / calendrier



Un nouveau DOCOB :

- Resserré sur des objectifs précis et opérationnels
- Dans lequel les acteurs du territoire sont valorisés
- En lien avec les autres programmes :
CTMA, PAPI, GEMAPI, SAGE, SCOT, PLUi, Plan de gestion du
Parc Naturel Marin, etc.



Procédure : 5 groupes techniques pour partager le diagnostic, définir les objectifs et les mesures



Septembre 2018 – juin 2019

- Biodiversité : gestion, suivi, acquisitions, etc.
- Agriculture
- Hydraulique / milieux aquatiques
- Littoral
- *Tourisme / activités plein air*



Procédure complémentaire



2 groupes : (novembre 2018 – juin 2019)

- Education Environnement et Développement Durable

Que peut apporter EEDD à Natura 2000 ?

- Communication (sur inscription) : comment s'approprier Natura 2000 ?

Sujets transversaux abordés dans tous les groupes :

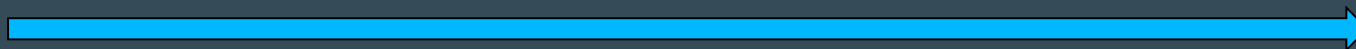
Ramsar

Règlementation, aménagement, urbanisme, etc.

Lien autres programmes : PAPI, SAGE, etc.



Calendrier DOCOB 2018 - 2019



09/2018

C
o
p
i
l

Phase 1 : Etat des lieux et diagnostics du site Natura 2000 (biologique et socio-économique).

03/2019

C
o
p
i
l

Phase 3 : Définition des mesures de gestion de toutes natures (cahiers des charges, charte Natura, programme d'actions, etc.)

09/2019

C
o
p
i
l

Phase 4 :
Validation

12/ 2019

C
o
p
i
l

Phase 2 : définition des enjeux et objectifs

Groupes de travail
Rencontres individuelles
Information publique
Lettre Natura 2000
...



QU'EST CE QUE LA CONVENTION DE RAMSAR ?



Traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar

Objectif : « la conservation et la gestion rationnelle des zones humides et de leurs ressources »

Entrée en vigueur en 1975 afin de recenser la **Liste des Zones Humides d'Importance Internationale** (ou Liste de Ramsar)



- Label de reconnaissance de l'importance mondiale de ces zones humides :
 - > récompense et valorise les actions de gestion durable
 - > encourage ceux qui les mettent en œuvre à les poursuivre.
- S'appuie sur les protections existantes:
 - n'est pas une réglementation supplémentaire
- Démarche volontaire basée sur des critères écologiques
- Création d'un comité de suivi





Objectifs de la réunion :

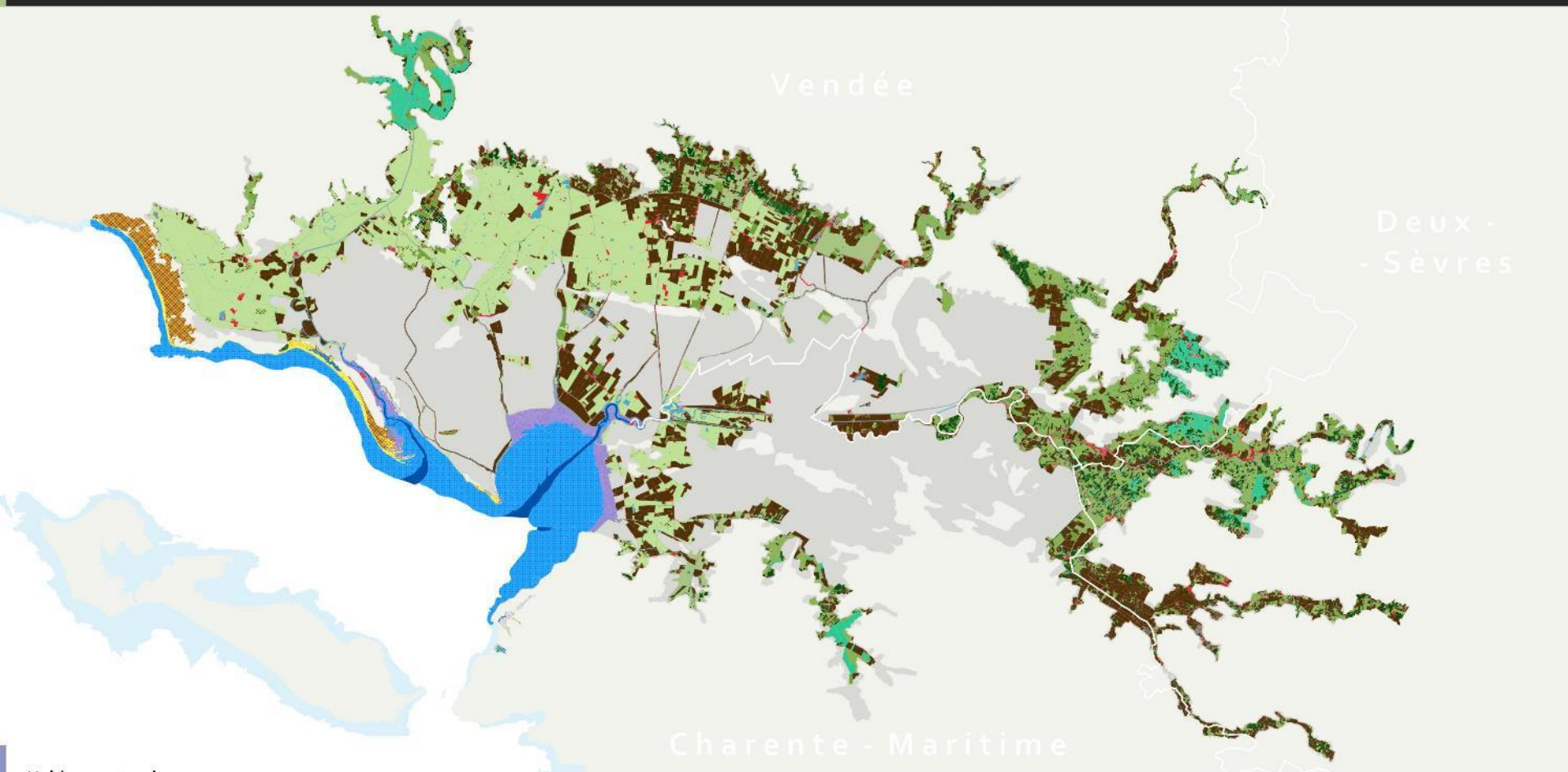
- Synthèse du diagnostic biologique
 - Habitats
 - Espèces
- *Partager les enjeux*



Données issues de l'OPN
et partenaires

Cartographie 2014 des habitats naturels du site Natura 2000 du Marais poitevin

N



Habitats naturels

- Ancien marais salant
- Bassin ostréicole
- Boisement humide
- Chênaie atlantique mixte à Jacinthe des bois
- Culture
- Dépression intradunale humide
- Dune embryonnaire et mobile
- Dune fixée
- Espace artificialisé
- Estuaire
- Forêt de feuillus mélangés d'arrière-dune
- Forêt de Pins maritimes et de Chênes verts
- Frênaie-chênaie sub-atlantique des vallées à primevère
- Friche

- Fruticée
- Jachère
- Lagune
- Lagune et roselière de pourtour
- Magnocariçaie
- Mégaphorbiaie
- Pelouse sèche sur calcaire
- Peupleraie
- Plage de sable et végétation des laisses de mer
- Plantation de feuillus, pépinière
- Prairie améliorée
- Prairie hygrophile système doux
- Prairie mésohygrophile à hygrophile système eu-saumâtre

- Prairie mésohygrophile à hygrophile système subsaumâtre
- Prairie mésohygrophile système doux
- Prairie mésophile
- Réseau hydrographique et point d'eau
- Roselière à Baldingère
- Roselière à Phragmites
- Sable et vase soumis aux marées
- Saulaie de panne humide
- Slikke, Schorre et fourrés atlantiques
- Tourbière alcaline
- Végétation des bordures de routes, de canaux, de digues
- Verger
- Vigne



Evolution des habitats :

Habitats	2005	2014	Evolution
Boisements humides	2 155	2 360	+ 9.48
Cultures	15 039	14 964	-0.49
Friche	438	380	-13.25
Prairie des sols doux	4817	4 968	+3.13
Prairies saumâtres	18645	19 151	+2.71
Dunes embryonnaire et mobile	159	159	+0,05
Dune fixée	179	181	+0.99
Lagune + roselière de pourtour	52	52	0
Milieu urbanisé	1 089	1 237	+13,60
Peupleraie	1 609	1 544	-4,09
Réseau hydrographique et point d'eau	1 467	1 544	+5.24

Les Boisements Humides

Intérêts faunistiques :

- Ardéidés nicheurs*
- Loutre *
- Grenouilles brunes*
- Rosalie des Alpes*
- Barbastelle d'Europe



Intérêts floristiques :

- Hottonie des marais



Intérêts habitats :

- Aulnaie frênaie 91 E0
- Saulaie 91 E0

Enjeux de conservation :

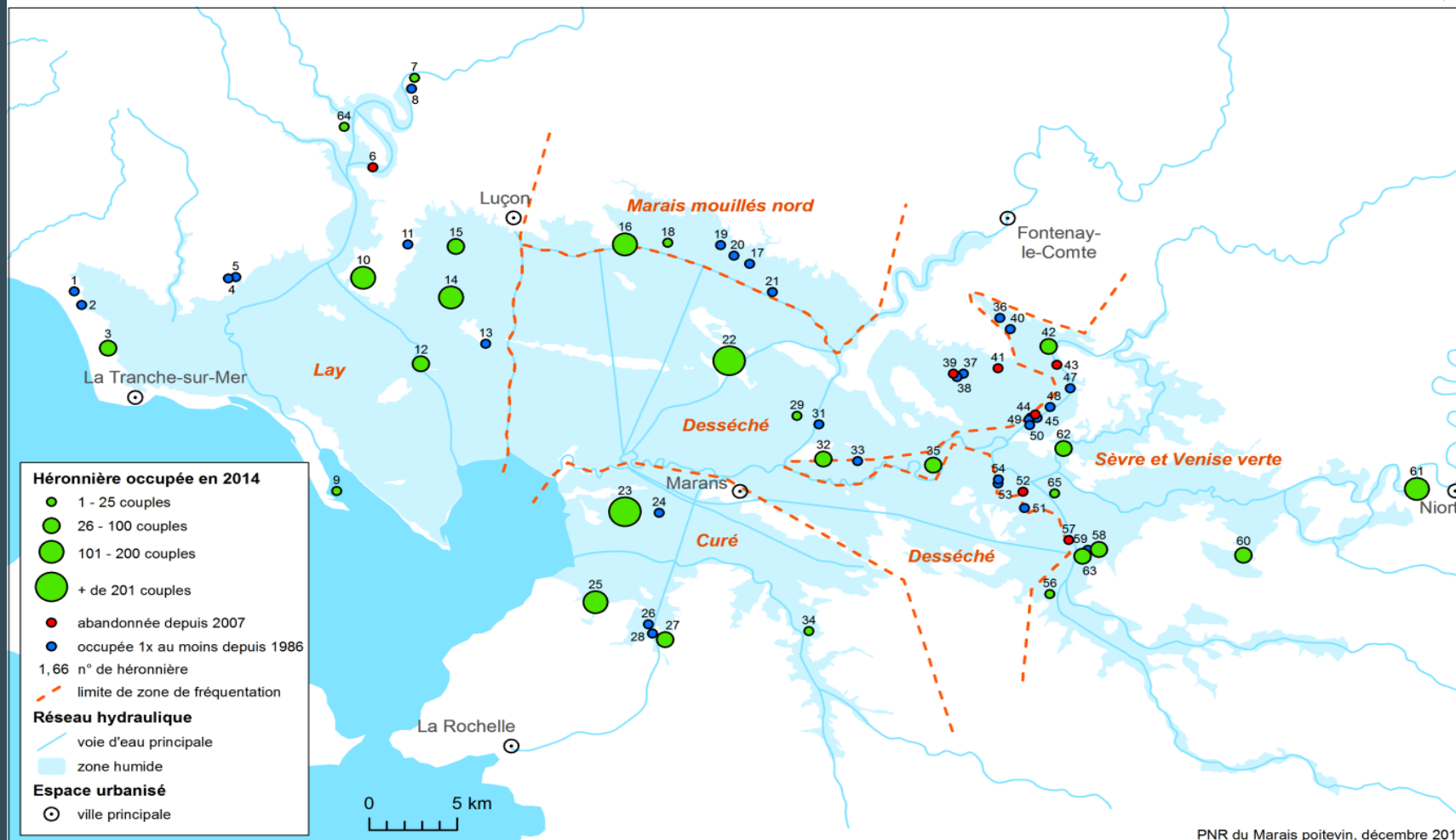
- présence d'eau
- présence d'arbres sénescents
- évolution libre
- tranquillité



Localisation des Héronnières



Héronnières du Marais poitevin de 1986 à 2014



+ 4 récentes : Sainte-Radegonde des Noyers, Marans, boisement
Doix les Fontaines et le Mazeau



Les Prairies subsaumâtres

Intérêts faunistiques :

- Guifette noire*
- Barge à queue noire*
- Chevalier gambette*
- Brochet*
- Pélodyte ponctué*
- Tarier des Prés

Intérêts floristiques :

- Renoncule à feuille d'Ophioglosse*
- Gratiole officinale*, etc

Intérêts habitats :

- Prés salés atlantiques 1410
- Végétation pionnière 1310
- Fourrés de tamaris 91D0

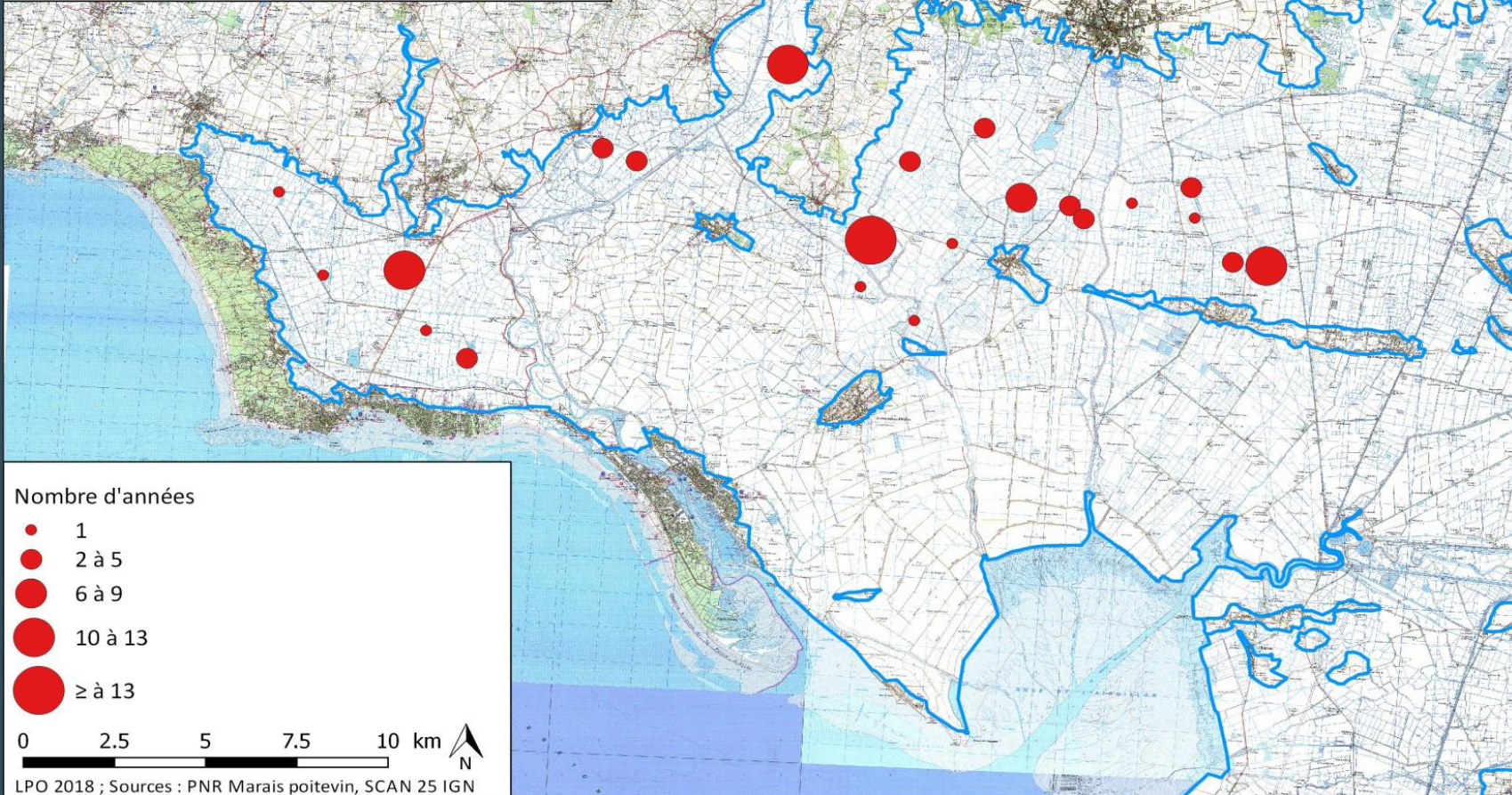
Enjeux de conservation :

- maintien des parties basses en eau (hiver / printemps)
- maintien des prairies par pâturage extensif (chargement, parasitisme, etc.)





Fréquence d'utilisation des sites de reproduction de la Guifette noires en Marais poitevin depuis 1992

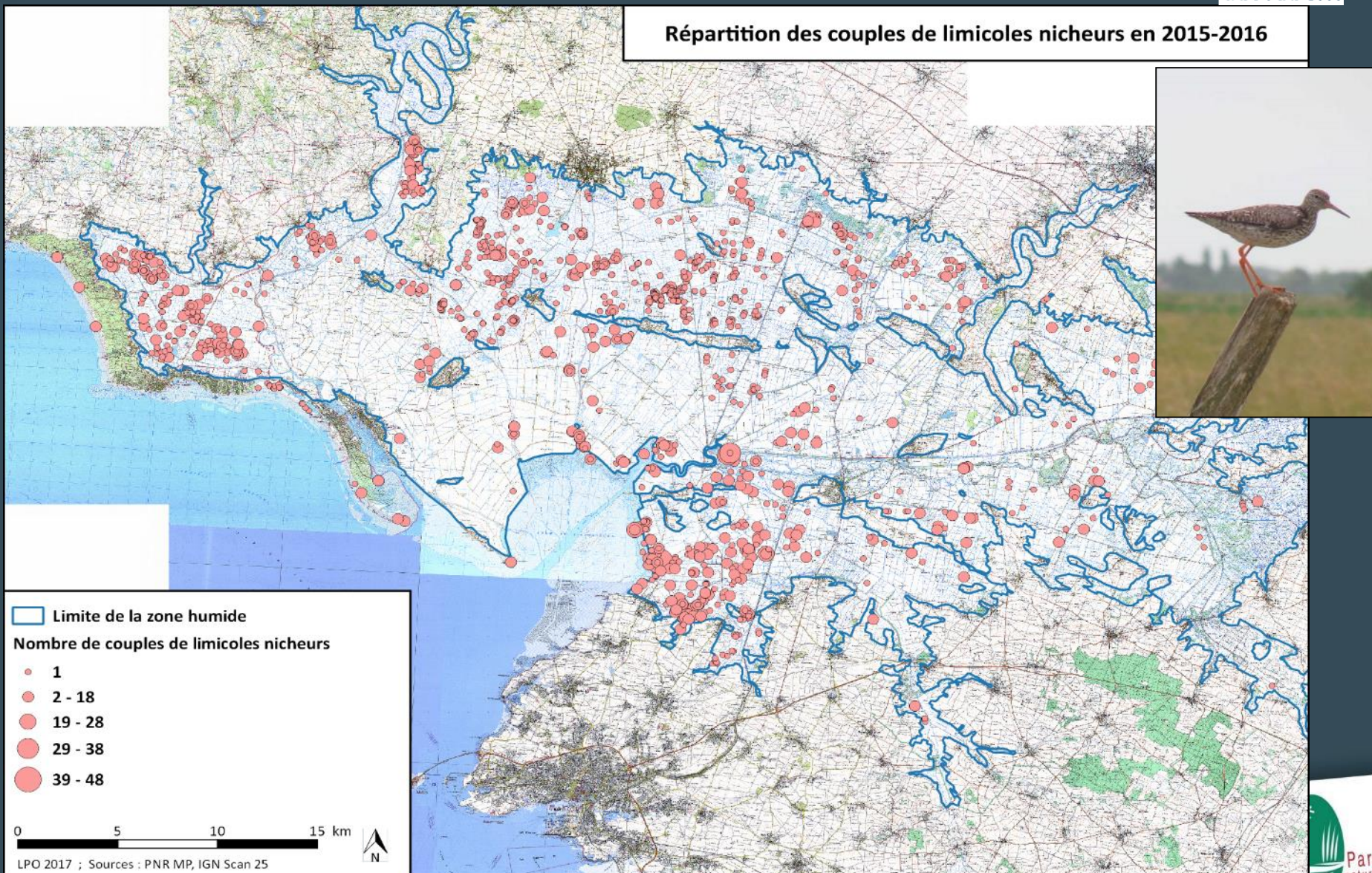


20 à 40 couples / importance jeunes à l'envol

Une autre vie s'invente ici



Répartition des couples de limicoles nicheurs en 2015-2016



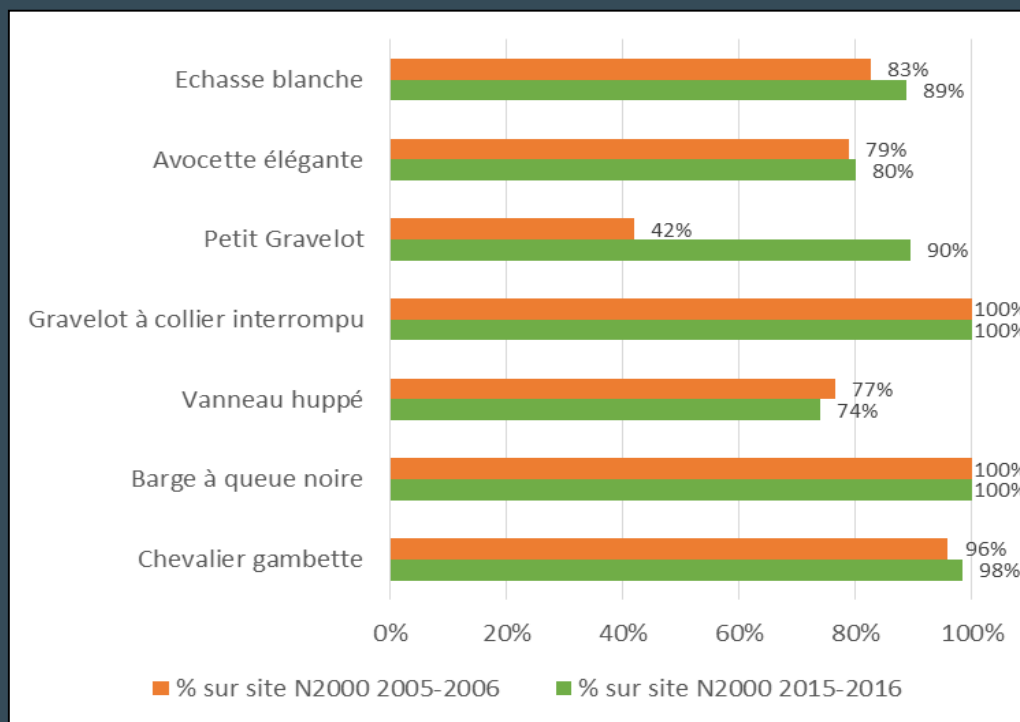


Les Prairies subsaumâtres

Espèces faunistiques associées : les limicoles nicheurs



Espèces : Avocette élégante, Petit Gravelot, Vanneau Huppé, Echasse blanche, Bécassine des marais, Gravelot à collier interrompu, Barge à queue noire et Chevalier gambette



Évolution de la proportion des couples de limicoles nicheurs sur le site Natura 2000 du Marais poitevin entre 2005-2006 et 2015-2016

(source LPO – LPO 85 – ONCFS – GODS - FDC 85)



Les Prairies des marais bocagers, doux

Intérêts faunistiques :

- Brochet*
- Cuivré des marais*
- Rosalie des alpes*
- Vertigo moulinsiana

Intérêts floristiques :

- Fougère des marais

Intérêts Habitats :

- Prairies humides atlantiques
Cor. 37.2; 37.7
- Alignements de frênes
et peupliers Cor. 84.1

Enjeux de conservation :

- maintien des niveaux d'eau hauts
(hiver / printemps)
- maintien des prairies par pâturage
extensif (chargement, parasitisme,
etc.)
- maintien de la trame arborée et du
réseau hydraulique



Les Pelouses calcaires

Intérêts faunistiques :

- Azuré du serpolet*
- Reptiles*

Intérêts floristiques :

- Orchidées des coteaux secs

Intérêts habitats :

- Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement 6210

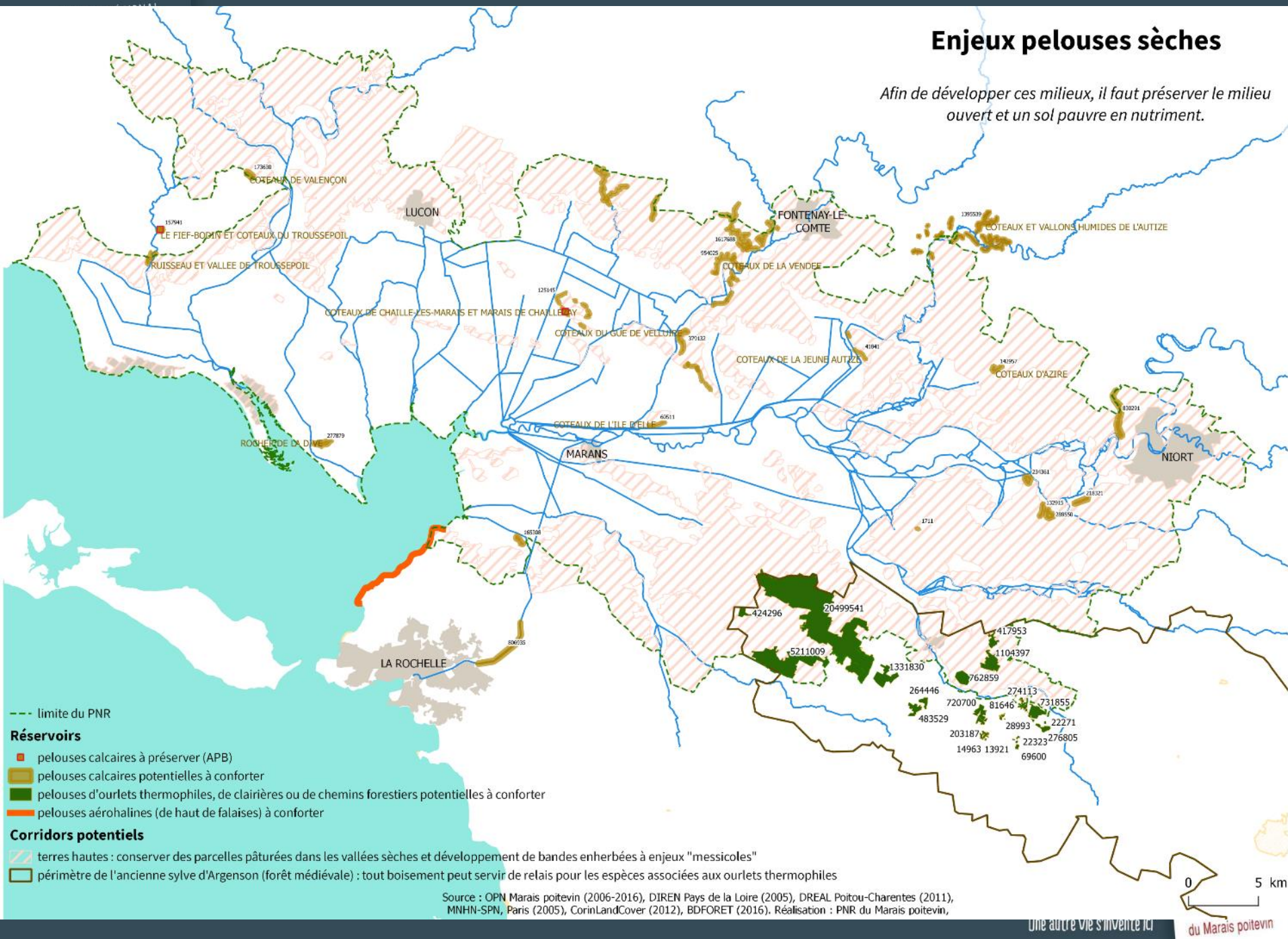
Enjeux de conservation :

- maintien de l'ouverture par pâturage extensif ou fauche tardive avec exportation
- aucun amendement



Enjeux pelouses sèches

Afin de développer ces milieux, il faut préserver le milieu ouvert et un sol pauvre en nutriment.



Réseau hydraulique, mares, plan d'eau, etc.

Intérêts faunistiques :

- Avocette Élégante *
- Odonates : Agrion de mercure*, Cordulie à corps fin*
- Vertigo des Moulins
- Brochet* / Anguille*
- Poissons migrateurs*
- Amphibiens*
- Musaraigne aquatique*
- Campagnol amphibie *
- Murin de daubenton *

Intérêts floristiques :

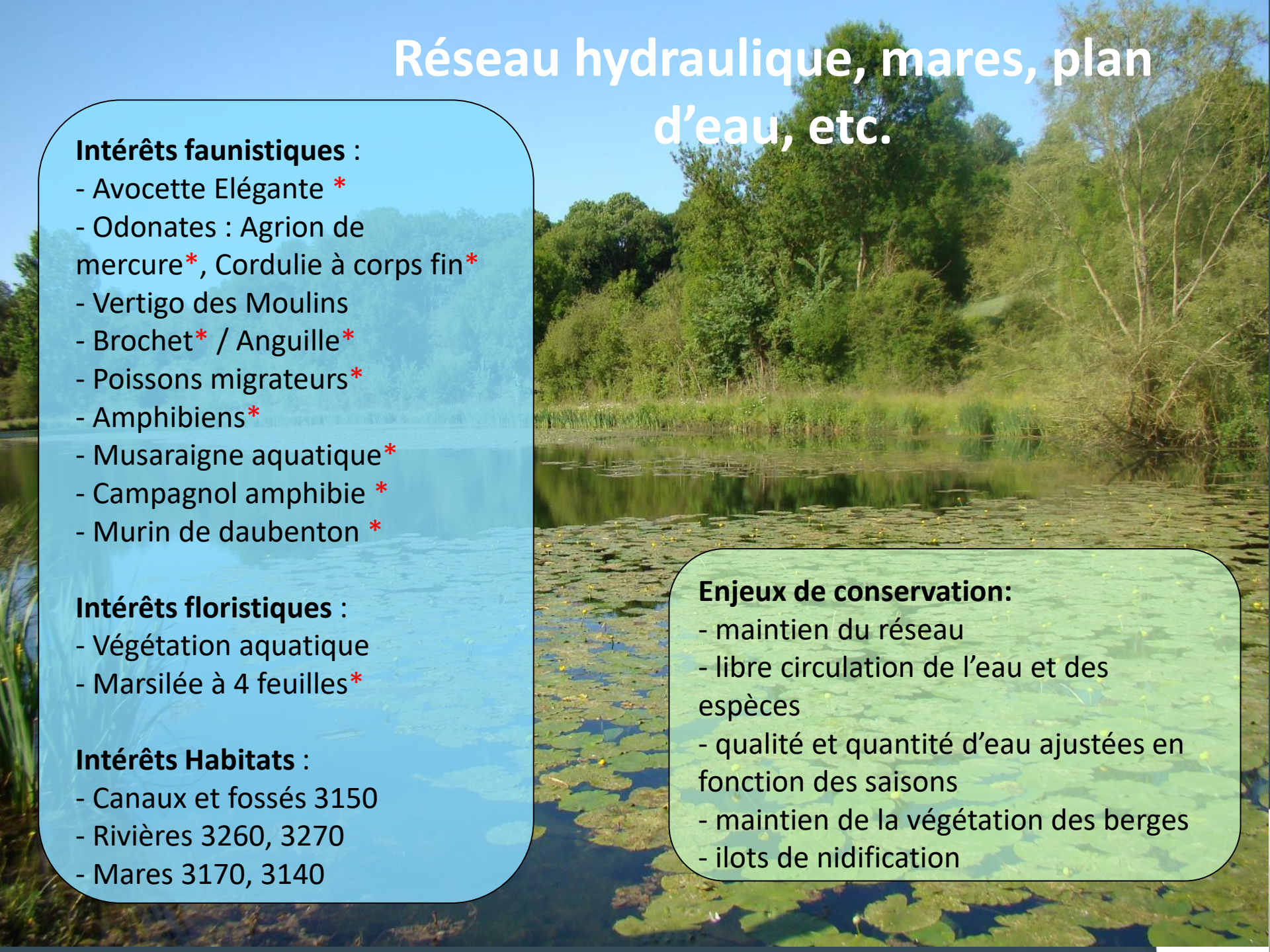
- Végétation aquatique
- Marsilée à 4 feuilles*

Intérêts Habitats :

- Canaux et fossés 3150
- Rivières 3260, 3270
- Mares 3170, 3140

Enjeux de conservation:

- maintien du réseau
- libre circulation de l'eau et des espèces
- qualité et quantité d'eau ajustées en fonction des saisons
- maintien de la végétation des berges
- îlots de nidification



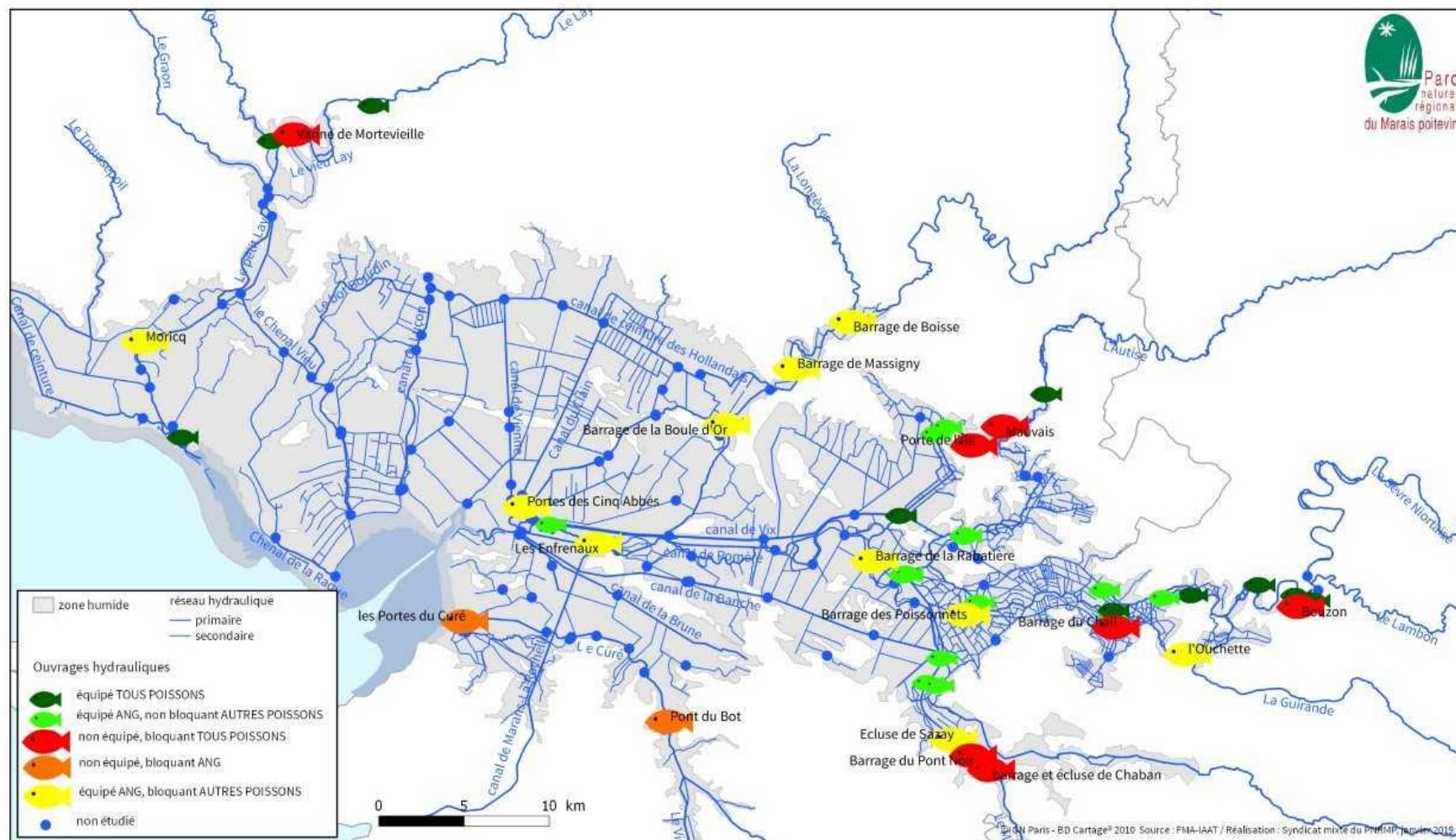
Classement des cours d'eau pour les poissons migrateurs dans le bassin versant du Marais poitevin L214-17 liste 2

Classement des axes grands migrateurs
selon les espèces cibles

- anguille
- anguille, alose, lamproie
- anguille, alose, lamproie, truite de mer



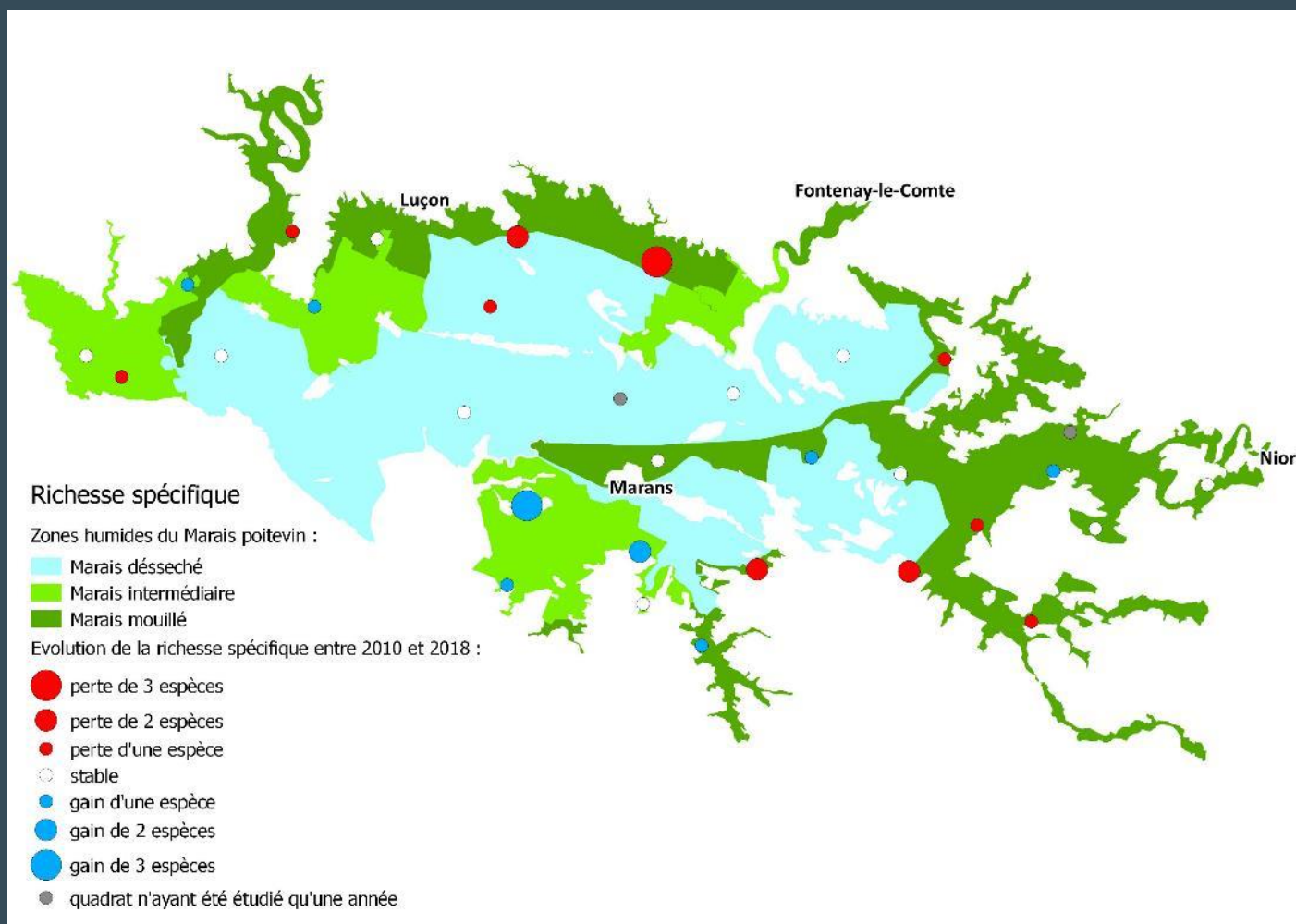
Etat des ouvrages hydrauliques vis à vis de la continuité écologique





Réseau hydraulique, mares

Espèces faunistiques et floristiques associées : Les amphibiens



Evolution de la richesse taxonomique en Amphibiens dans le
Marais poitevin entre 2010 et 2018

(source Obios - LPO – LPO 85 – DSNE)

Une autre vie s'invente ici

Les cultures

Intérêts faunistiques :

- Busard cendré*
- Œdicnème criard*
- Grue cendrée*
- Busard des roseaux*

Intérêts floristiques :

- Messicoles

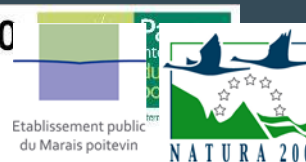
Enjeux de conservation :

- maintien de la reproduction
- maintien des bordures et zones de contacts enherbées





Nidification du Busard cendré observée dans le Marais poitevin de 1982 à 2010



Le cordon dunaire

Intérêts faunistiques :

- Gravelot à collier interrompu*
- Pélobate cultripède*
- Pipit rousseline*
- Circaète Jean le Blanc*



Intérêts floristiques :

- Œillet de France*
- Saule des dunes



Intérêts Habitats :

- Dunes blanches mobiles 2120
- Dunes grises fixées 2130
- Chênaie et pinèdes 2270
- Dépressions humides 2190
- Lagune 1150

Enjeux de conservation:

- maintien de la dune en état naturel (flore et faune)
- maintien de la végétation du haut de plage
- maintien des milieux forestiers et mares
- maintien de la tranquillité en lien avec la fréquentation

Habitats côtiers

Les Vasières, Prés salés, Estran et Lagune

Intérêts faunistiques :

- Limicoles hivernants*
- Anatidés : Tadorne de Belon*
- Phragmite aquatique*

Intérêts floristiques :

- Œnanthe de Foucault*

Intérêts Habitats :

- Vasières 1310, 1320
- Prés salés 1330
- Fourrés 1420
- Estran rocheux 1170

Enjeux de conservation :

- conservation d'une zone importante d'alimentation pour les oiseaux migrateurs et hivernants
- maintien des habitats naturels
- maintien des nurseries à poissons
- maintien des liens baie / marais (prairies, réseau hydraulique, etc.)

Roselières, mégaphorbiaies, cladiaies,

Intérêts faunistiques :

- Vertigo des moulins*
- Bruant des roseaux
- Busards des roseaux*
- Rousserolle turdoide*
- Cuivré des marais*
- Gorgebleue à miroir*

Intérêts floristiques :

- Grande pimprenelle

Intérêts Habitats :

- Mégaphorbiaies 6430
- Bas marais alcalins 7210 7330

Enjeux de conservation:

- conservation des habitats naturels
- maintien saisonnière de l'eau
- maintenir la dynamique végétale à l'état herbacé



Hiérarchisation des enjeux

1 – Tableau des espèces

Evaluation docob actualisé

2 – Tableau des Habitats



Hiérarchisation des enjeux

Méthode nationale (en réflexion)

1 - Définir la responsabilité du Marais poitevin pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire

3 critères : vulnérabilité, représentativité, fonctionnalité

2 – Définir les objectifs d'actions en lien avec les facteurs d'influences (naturels ou anthropiques)



Enjeux majeurs issus des réunions de 2016 avec les naturalistes (EPMP)



- élevage extensif pour le maintien des prairies
- importance des micro-habitats : boisements, coteaux calcaires, roselières, mégaphorbiaies, littoral ...
- gestion des niveaux d'eau favorable aux milieux humides
- continuités écologiques (Trame verte et bleue, continuité des habitats, corridors biologiques)
- lien avec tourisme / activités de plein air



Enjeux majeurs issus de la réunion de 2016 avec les syndicats hydrauliques (EPMP)



- Prise en compte de Natura 2000 dans les autres démarches : SAGE, CTMA, PAPI, GEMAPI
- Entretien et travaux sur le linéaire, cahier des charges pour tenir compte de N2000, mais aussi de la sécurité des ouvrages
- Gestion des niveaux d'eau par rapport aux périodes et sensibilité du milieu
- Gestion du linéaire : arbres, roselières ...
- Continuités, corridors, trame verte et bleue
- Plus-value des travaux pour la biodiversité



Enjeux majeurs issus à la réunion de 2016 avec les chambres d'agriculture (EPMP)



- élevage, valorisation des pratiques/N2000
- projet de territoire, produit et protège
- communication positive
- continuités, corridors, trame verte et bleue



Merci de votre Attention



Sous groupes / discussion

- Acquisition foncière lien démarche EPMP.
- Stratégie aires protégées ?
- EEE ?
- Amélioration des connaissances (OPN) ?
- Gestion d'habitats particuliers ?
 - . Prairie (pâturage / eau).
 - . Estran
- Choix espèces et habitats prioritaires ?





PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église • 79510 Coulon

Tél. 05 49 35 15 20 • Fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr

<http://pnr.parc-marais-poitevin.fr>

Une autre vie s'invente ici

